



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 9 décembre 2022

Délibération n°64/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 9 décembre à quatorze heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 25 novembre 2022.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michael CANIT, François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Gérard LEFEVRE, Mesdames Célia HELION, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ.

Membres absents ou excusés : messieurs Michel CARTERET, François NEBOUT, Xavier BONNEFONT [Pouvoir à monsieur Gérard DESAPHY],

Mesdames Martine PINVILLE [Pouvoir à monsieur Philippe BOUTY], Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD [Pouvoir à madame Nelly VERGEZ], Caroline COLOMBIER, Stéphanie GARCIA.

Membre consultatif présent : monsieur Andreas KOCH.

Membre consultatif absent ou excusé : monsieur Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : monsieur Gérard DESAPHY.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	12
Pouvoir(s)	3
Absent(s)	8
Votants	15

Objet : Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême 2023 – Marché International des Droits (MID)

La 50ème édition du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême aura lieu du jeudi 26 janvier au dimanche 29 janvier 2023.

Rendez-vous incontournable du monde de la bande dessinée, le Festival d'Angoulême est le point de ralliement de tous les acteurs de l'édition et présente, pendant 4 jours, toute la diversité du 9e Art.

Le Marché International des Droits du Festival (MID) est un carrefour international où se rencontrent les professionnels du 9e Art du monde entier. Avec 35 pays représentés et 75 exposants, cet espace de 1000 m² au cœur du Festival favorise les prises de contacts entre professionnels des cessions de droits.

Pensé de sorte à faciliter les échanges, le MID propose, pendant toute la durée du Festival, des séances de speed-dating, un programme de conférences, une opération « Shoot The Book » à destination des

producteurs en quête d'adaptations, ou accueille des délégations d'invités (éditeurs-acheteurs étrangers et producteurs).

Dans ce cadre, le Pôle Image Magelis s'associe à 9ème Art+, l'association organisatrice du Festival pour inviter une délégation de producteurs d'animation d'Angoulême, très attentifs aux opportunités d'adaptation de bandes dessinées en film ou séries d'animation, à participer au Festival et notamment au MID. Un programme spécial leur sera proposé afin qu'ils puissent profiter pleinement de l'événement et des opportunités du MID.

L'accréditation, valable pendant toute la durée du Festival, sera prise en charge par 9ème Art+ et donnera accès à l'ensemble des pavillons et expositions. Le Pôle Image Magelis prendrait en charge (directement ou par remboursement) les frais liés à l'hébergement d'une nuit, à la restauration et autres frais divers pour les producteurs invités.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuvent l'opération exposée ci-dessus ;
- acceptent la prise en charge (directe ou par remboursement), par le Pôle Image Magelis, des frais d'hébergement, de restauration et autres frais divers des producteurs invités dans le cadre du Marché des Droits du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême édition 2023 ;
- autorisent Monsieur le Président à conduire toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 16 Déc. 2022
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 16 Déc. 2022
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 16 Décembre 2022

Signé: Le Président

Le Président,
Philippe BOUTY

